

# ACTION URGENTE

## CUBA. CONFIRMATION DE LA PEINE D'UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

**Un tribunal provincial a confirmé la peine de trois ans d'emprisonnement prononcée à l'encontre du défenseur des droits humains Eduardo Cardet, qui se trouve toujours à la prison provinciale de Holguín (sud-est de Cuba). Cet homme est un prisonnier d'opinion et doit donc être libéré immédiatement et sans condition.**

Le 17 mai, le tribunal populaire provincial de Holguín a confirmé en appel la condamnation d'**Eduardo Cardet Concepción** à trois ans d'emprisonnement, prononcée le 20 mars. Cet homme est le dirigeant du Mouvement chrétien Libération (MCL), un groupe militant en faveur de la démocratie. Il est détenu à la prison de Holguín depuis qu'il a été arrêté, le 30 novembre 2016, soit cinq jours après la mort de l'ancien dirigeant de Cuba, Fidel Castro.

Il a été inculpé d'agression contre un représentant de l'État (*atentado*). Avant son arrestation, il avait accordé des interviews qui avaient été publiées dans la presse internationale et lors desquelles il avait critiqué le gouvernement cubain. Dans une interview diffusée deux jours avant son arrestation par la station esRadio, basée à Madrid, il avait décrit le deuil à Cuba à la suite de la mort de Fidel Castro comme imposé et avait déclaré : « Castro était très contesté, notre peuple le détestait et le rejetait. »

L'épouse d'Eduardo Cardet a informé Amnesty International qu'elle lui avait rendu visite en prison pour la dernière fois le 25 mai et qu'elle lui parlait au téléphone tous les jours. Elle a expliqué qu'il était bouleversé par la confirmation de sa peine et qu'il s'était plaint que des membres du personnel de la prison le menaçaient de l'empêcher de passer des appels téléphoniques ou de recevoir des visites de sa famille. Elle est convaincue que ces menaces visent à dissuader ses proches de médiatiser davantage l'affaire. Eduardo Cardet est asthmatique et son épouse a indiqué qu'il souffrait de plusieurs infections respiratoires. Il est crucial que la direction de la prison continue de lui faire prodiguer tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin pendant sa détention.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer le défenseur des droits humains Eduardo Cardet immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller, en attendant sa libération, à ce qu'il reçoive tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, à ce qu'il ne soit pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il puisse contacter régulièrement sa famille et l'avocat de son choix ;
- engagez-les à garantir l'exercice des droits aux libertés d'expression, de réunion et d'association, notamment pour les dissidents, les opposants et les militants, et à abroger toute disposition législative limitant indûment ces droits.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 JUILLET 2017 À :

#### Président de la République

Raúl Castro Ruz  
 Presidente de la República de Cuba  
 La Habana, Cuba  
 Fax : +41 22 758 9431 (bureau de Cuba à Genève) ; +1 212 779 1697 (via la Mission de Cuba auprès des Nations unies)  
 Courriel : [cuba\\_onu@cubanmission.com](mailto:cuba_onu@cubanmission.com)  
 (via la Mission de Cuba auprès des Nations unies)  
 Twitter : @RaulCastroR

#### **Formule d'appel : Your Excellency, /**

#### **Monsieur le Président,**

#### Procureur général

Dr. Darío Delgado Cura  
 Fiscal General de la República  
 Fiscalía General de la República  
 Amistad 552, e/Monte y Estrella  
 Centro Habana, La Habana, Cuba  
 Courriel : [relaciones@fgr.cu](mailto:relaciones@fgr.cu)  
 Twitter : @FGR\_Cuba

**Formule d'appel : Dear Attorney General, / Monsieur le Procureur général,**

#### Ministre de la Justice

María Esther Reus  
 Ministerio de Justicia  
 Calle O # 216 E/ 23 y 25 Vdo. Plaza de la Revolución  
 La Habana, Cuba  
 Twitter : @CubaMinjus

**Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Cuba dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 32/17. Pour plus d'informations : [www.amnesty.org/fr/documents/amr25/5979/2017/fr/](http://www.amnesty.org/fr/documents/amr25/5979/2017/fr/).

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## CUBA. CONFIRMATION DE LA PEINE D'UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Selon cinq témoins qui se sont entretenus avec Amnesty International au téléphone sous couvert d'anonymat, Eduardo Cardet a été poussé de son vélo et a été arrêté avec violence par au moins quatre policiers en civil et un policier en uniforme en début de soirée le 30 novembre, alors qu'il rentrait chez lui après avoir rendu visite à sa mère. On ignore encore les motifs de son arrestation initiale. D'après sa femme, qui a assisté à l'arrestation de son mari avec leurs deux enfants, Eduardo Cardet est accusé d'avoir agressé un représentant de l'État (*atentado*), infraction qui relève de l'article 142.1 du Code pénal. L'un des policiers affirme qu'Eduardo Cardet l'a poussé lors de son arrestation. Tous les témoins qui se sont entretenus avec Amnesty International réfutent ces allégations et affirment qu'Eduardo Cardet a été rapidement et violemment maîtrisé par des policiers en civil qui lui ont passé les menottes et l'ont frappé sans qu'il puisse se défendre. Les témoins pensent qu'Eduardo Cardet a été arrêté en raison de ses convictions et de ses opinions. Amnesty International a pu consulter une copie du jugement rendu en appel par le tribunal provincial de Holguín. Le motif de l'arrestation n'y figure pas, ce qui signifie qu'elle était peut-être arbitraire.

Le Mouvement chrétien Libération (MCL) est un acteur clé du mouvement en faveur de la démocratie à Cuba. D'après son site Internet, il s'agit d'un mouvement en faveur d'un changement démocratique pacifique et du respect de la dignité humaine. Il a été créé en 1988 par Oswaldo Payá Sardiñas – qui est devenu une figure de premier plan de l'opposition politique cubaine – et quatre autres militants. D'après les informations d'Amnesty International, les membres du MCL subissent des actes de harcèlement et des manœuvres d'intimidation depuis des dizaines d'années. En 1991, après qu'Oswaldo Payá Sardiñas a présenté une pétition appelant à un référendum national sur une réforme constitutionnelle, son domicile a été saccagé par plus de 200 personnes qui, d'après certaines sources, faisaient partie de la Brigade de réaction rapide. Lorsqu'Oswaldo Payá a annoncé son intention de se présenter en tant que candidat au poste de député à l'Assemblée nationale pour la municipalité de Cerro, à La Havane, des membres de son organisation auraient été interrogés à de nombreuses reprises et placés en détention pour de courtes périodes.

La Commission cubaine des droits humains et de la réconciliation nationale, une ONG de défense des droits humains basée à Cuba qui n'est pas reconnue par l'État, a recensé en moyenne 827 placements en détention pour motifs politiques par mois en 2016. Dans un entretien avec ABC International publié le 16 septembre 2016, Eduardo Cardet a déclaré : « Les activités politiques sont déguisées en infractions comme l'incitation au scandale public, l'outrage à fonctionnaire ou l'agression d'un représentant de l'État, et la police politique utilise ces accusations pour placer des dissidents en détention. »

Comme presque tous les observateurs internationaux indépendants des droits humains, Amnesty International n'est pas autorisée à entrer à Cuba.

Nom : Eduardo Cardet Concepción  
Homme

Action complémentaire sur l'AU 32/17, AMR 25/6363/2017, 25 mai 2017